

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI ?

Le diplôme d'université « Secrétaire de Mairie » est une formation diplômante en présentiel et à temps plein ayant pour objectif de :

- Former des professionnels ayant une connaissance des missions, des compétences à mobiliser et des conditions d'exercice du métier de secrétaire de mairie et ainsi qu'une maîtrise de l'environnement de travail ;
- Répondre aux besoins et faciliter le recrutement des secrétaires de mairie dans les communes de moins de 2500 habitants en formant des professionnels maîtrisant les compétences décrites dans le référentiel du diplôme ;
- Participer à l'anticipation des départs en retraites identifiés ;
- S'inscrire dans une démarche nationale de revalorisation du métier de secrétaire de mairie.



POUR QUI ?

La formation financée par la Région Grand Est s'adresse exclusivement aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et aux jeunes en démarches d'insertion professionnelle accompagnés par une Mission Locale ou un Cap Emploi, résidant en France. Elle est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Les Prérequis de cette formation sont :

- Être titulaire d'un titre de niveau 4 au minimum, correspondant au baccalauréat ;
- Réussir les tests de positionnement et passer un entretien de motivation.



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

La formation se déroulera du 9 septembre 2024 au 22 janvier 2025 à l'IUT Henri Poincaré, 186, rue Lorraine 54000 Cosnes et Romain. Le recrutement se fait en partenariat avec le Centre de Gestion 54 – Service aide au recrutement – 2, allée Pelletier Doisy BP 340 54602 Villers-lès-Nancy cedex - 03 83 67 48 13 - aiderecruitment@cdg54.fr



QUEL CONTENU ?

Le DU SEMA (Diplôme d'Université « Secrétaire de Mairie ») est reconnu au RNCP (RNCP37067). Il comprend 335 heures en centre de formation (IUT Henri Poincaré de Longwy à Cosnes et Romain) et 8 semaines de stage pratique obligatoire. Ce stage fera l'objet d'un rapport et d'une soutenance.

Le programme :

- UE1 – Assister et conseiller les élus
 - UE2 – Assurer les services à la population
 - UE3 – Gérer les services de la commune
 - UE4 – L'exercice professionnel : stage
- Les évaluations se font en continu dans les trois blocs de compétences et le rapport de stage est à présenter oralement devant un jury.



Les secrétaires de mairies des petites communes jouent un rôle important dans la bonne conduite d'une municipalité. Dans de nombreux territoires, les maires sont confrontés à un manque de candidats formés. L'IAE de Nancy, avec le soutien du CDG54 et de l'Association des Maires de Meurthe et Moselle, propose depuis 2018 un diplôme d'Université « Secrétaire de Mairie » qui répond à ces problématiques.

Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est de 100 %, et à 90 % six mois après la formation.



N.B. : pour les demandeurs d'emploi, les frais pédagogiques et d'inscription sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.

